



Fiche 5 : Droit à l'image

Autorisation de diffusion de photographies et enregistrements sonores

Représentant légal : (NOM Prénom):

(NOM Prénom) de l'enfant :

S'agissant de photographies, de vidéos ou d'enregistrements sonores au cours d'évènements diocésains ou paroissiaux, vous autorisez le diocèse d'Angers sans contrepartie financière, à reproduire et à diffuser les photographies ou enregistrements vidéos et sonores de votre enfant, pour une communication sur les supports de la communication diocésaine (site Internet, revue diocésaine, radio, etc.).

Ces photographies et enregistrements ne seront en aucuns cas cédés à des tiers et seront strictement utilisés dans le cadre habituel de la mission de l'Eglise en Maine-et-Loire.

Date :

Heure :

lieu :

Lu et approuvé :

Signature :